

Restauration scolaire					
Tarifs appliqués à compter du 1er septembre 2021					
Tranches	Détail	Observation	Nouveaux tarifs	Tarifs actuels	% évolution
Quotient CAF ou MSA					
Inférieur ou égal à 320			0,56 €	0,55 €	1,82%
Entre 321 et 450			1,12 €	1,10 €	1,82%
Entre 451 et 700			1,72 €	1,70 €	1,18%
Entre 701 et 970			2,28 €	2,25 €	1,33%
Entre 971 et 1430			2,83 €	2,80 €	1,07%
1431 et plus (ou absence de justificatif de ressources)			3,39 €	3,35 €	1,19%
Adultes			5,16 €	5,10 €	1,18%
Famille d'accueil			3,39 €	3,35 €	1,19%
Repas pris en l'absence de toute inscription (en attendant une régularisation du dossier)			5,36 €	5,30 €	1,13%
Elève non domicilié sur la commune		Lorsque la famille de l'utilisateur ne dispose pas de quotient CAF ou MSA, il sera calculé un quotient afin de permettre l'application du tarif colombellois. Dans ce cas, la déclaration de revenus sera réclamée.	4,10 €	4,05 €	1,23%
Elève allergique fournissant un panier repas (participation aux frais d'accueil)			0,31 €	0,30 €	3,33%
Famille prise en charge par la Samu Social		= Revenu imposable (indiqué sur la feuille de déclaration d'impôt) Nombre de part pris en compte par la CAF	0,56 €	0,55 €	1,82%
Famille séparée			Tarifs colombellois pour les deux familles si un des parents est résident de Colombelles. Sinon, tarif extérieur.	Tarifs colombellois pour les deux familles si un des parents est résident de Colombelles. Sinon, tarif extérieur.	
Famille extérieure faisant appel à une offre de garde sur le territoire de Colombelles			Tarifs Colombellois pour les familles extérieures	Tarifs Colombellois pour les familles extérieures	
Elève classe ULIS			Tarifs Colombellois pour les familles extérieures (l'ensemble des enfants de la famille)	Tarifs Colombellois pour les familles extérieures	